



## **NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE**

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

### **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2019**

#### Annexe

#### *Partie 1 – Le Budget Principal*

- I – Cadre général*
- II – La section de fonctionnement*
- III – La section d'investissement*
- IV – Indicateurs financiers 2018*

#### *Partie 2 – Les Budgets annexes*

- I – Budget annexe Camping Municipal*
- II – Budget annexe Jardin Botanique*

## PARTIE 1 – LE BUDGET PRINCIPAL

### I – CADRE GENERAL

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe, a modifié l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatif à la publicité des budgets et comptes. Ainsi, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être adossée aux documents budgétaires et être mis en ligne sur le site internet de la Commune.

La présente note répond à cette obligation.

Le compte administratif retrace les mandats (dépenses) et titres émis par la Commune sur l'exercice budgétaire 2018, courant du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Le CGCT précise que le compte administratif de l'année N de la Commune doit être voté au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Le budget de la Commune, comme toutes les autres catégories de collectivités territoriales (communes, départements et régions), est structuré en 2 sections :

- Une section de fonctionnement dans laquelle sont englobées toutes les dépenses et recettes rattachées à la gestion courante de la ville,
- Une section d'investissement dans laquelle sont regroupées toutes les dépenses de travaux et l'encaissement des subventions de partenaires comme le Département ou la Région qui viennent compléter le financement des projets communaux.

### II – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en euros)	2018
Chapitre 011 - Charges à caractère général	4 536 597
Chapitre 012 - Charges de personnel	11 300 932
Chapitre 014 - Atténuation de produits	0
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	4 251 589
Chapitre 66 - Charges financières	549 996
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	39 524
Chapitre 68 - Dotations aux provisions	0
<b>S/T Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>20 678 638</b>
Chapitre 042 - Ecritures d'ordre	2 180 929
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>22 859 567</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en euros)	2018
Chapitre 013 - Atténuation de charges	102 033
Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 849 187
Chapitre 73 - Impôts et taxes	17 612 129
Chapitre 74 - Dotations et participations	2 656 171
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	560 938
Chapitre 76 - Produits financiers	152
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	124 524
Chapitre 78 - Reprises sur provisions	0
<b>S/T Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>23 905 133</b>
Chapitre 042 - Ecritures d'ordre	337 494
Chapitre 002 - Excédent reporté N-1	1 044 641
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>25 287 268</b>

⇒ **Les dépenses totales de la section de fonctionnement** (mouvements réels et d'ordre) s'élèvent à 22 859 567€ en 2018. Elles sont constituées principalement par les charges courantes d'entretien des bâtiments communaux (fluides, entretien par le personnel communal...), les dépenses de personnel, les subventions allouées aux associations et autres partenaires locaux, les frais financiers liés à la dette et les charges exceptionnelles. Une fois certains retraitements effectués (retraitement des travaux en régie, des dotations aux provisions en section d'investissement), les dépenses réelles de fonctionnement évoluent de – 0,4% entre 2017 et 2018.

⇒ **Les recettes totales de la section de fonctionnement** s'élèvent à 25 287 268€ en 2018. Hors excédent de fonctionnement reporté d'1M€ et hors cessions, les recettes réelles connaissent une évolution dynamique entre 2017 et 2018 : +2,2%.

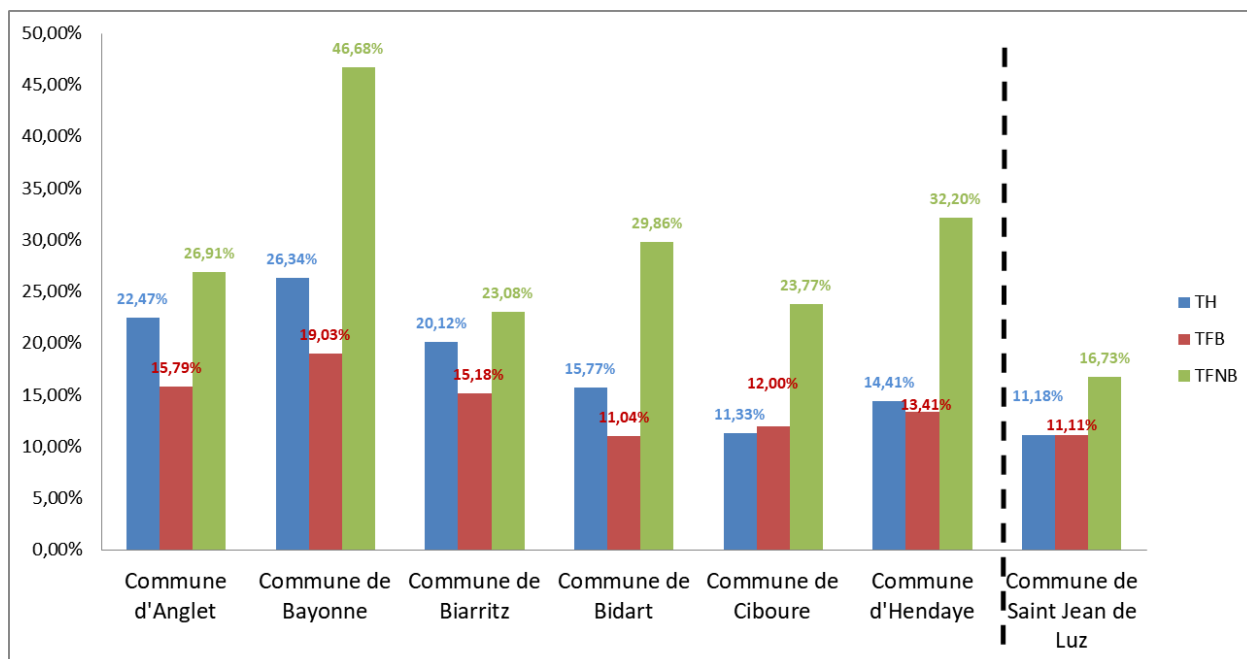
Les recettes de fonctionnement regroupent principalement :

- le **produit de la fiscalité directe locale** (taxe d'habitation sur résidences principales et secondaires, taxes foncières et majoration de la part communale sur les résidences secondaires) : 9,9M€,
- **l'attribution de compensation** versée par la Communauté d'Agglomération Pays Basque suite à la perte du produit de taxe professionnelle par la Commune à partir de 2010 : 3,9M€,
- le **produit des jeux du Casino** : 551K€,
- les **droits de mutation à titre onéreux** : 1,8M€,

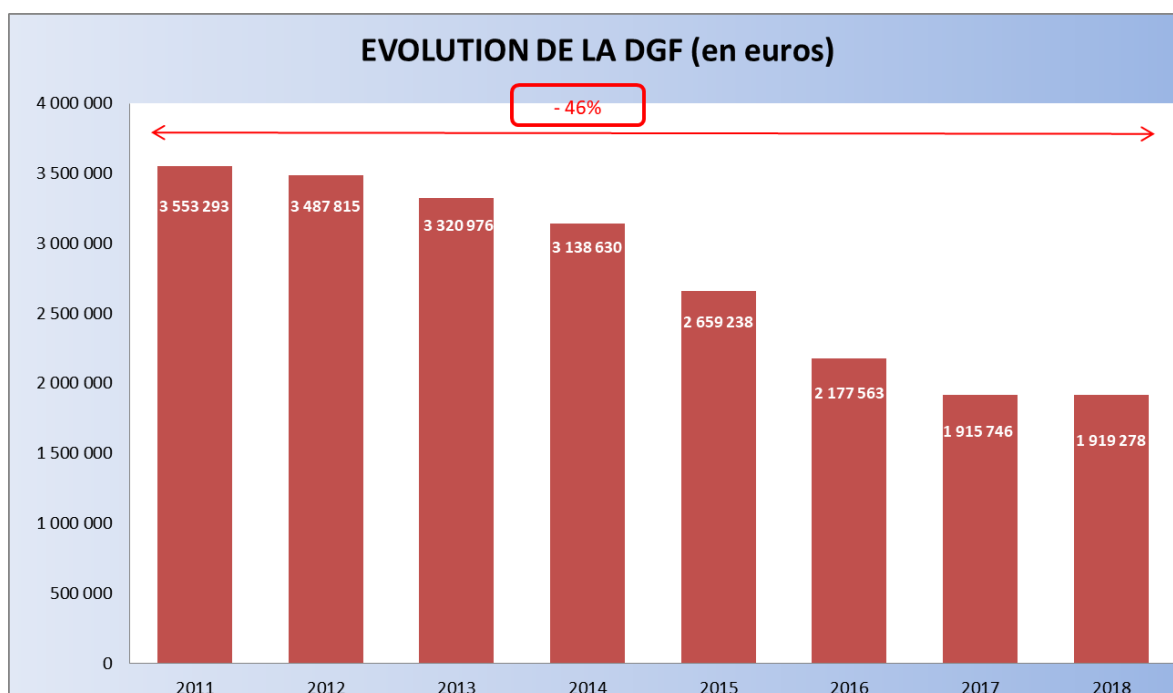
Les taux de fiscalité de la Commune n'ont pas évolué entre 2017 et 2018.

Taux	2017	2018
TH	11,18%	11,18%
TFB	11,11%	11,11%
TFNB	16,73%	16,73%

Les taux de la Commune de Saint-Jean-de-Luz sont parmi les plus bas du territoire :



Après six années de baisse, la **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** est restée stable en 2019 : de 1 915 746€ en 2017 à 1 919 278€ en 2018. Ce maintien s'explique par la fin d'une nouvelle ponction au titre de la contribution des collectivités territoriales aux finances publiques et par une hausse de la population.



Les compensations d'exonérations fiscales de l'Etat au titre de mesures nationales sont en hausse en 2018 en raison du maintien dans le dispositif d'exonération des contribuables qui s'étaient vus supprimés la demi-part dite des « vieux parents ». Il convient de souligner que cette exonération constitue une perte de recette pour les collectivités territoriales puisque le calcul est effectué à partir du taux de taxe d'habitation de 1991.

Engagée dans une démarche de maîtrise de ses dépenses réelles de fonctionnement, la Commune présente un résultat de fonctionnement en 2018 de + 2,4M€.

### III – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (en euros)	2018
Remboursement du capital des emprunts	1 015 723
Autres dépenses financières	61 824
Dépenses d'équipement	4 373 432
Autres dépenses	1 819
Ecritures d'ordre	337 494
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>5 790 292</b>

Déficit d'investissement N-1 reporté	549 115
--------------------------------------	---------

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>6 339 407</b>
--	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT (en euros)	2018
Excédent d'investissement N-1 reporté	0
Excédent de fonctionnement capitalisés	315 577
FCTVA	637 665
Taxes d'aménagement	295 095
Subventions d'équipement	699 724
Emprunt	1 000 000
Autres recettes	10 148
Ecritures d'ordre	2 180 929
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>5 139 138</b>

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>5 139 138</b>
--	------------------

⇒ **Les dépenses totales de la section d'investissement** comprennent :

- un montant de 5,4M€ au titre des dépenses réelles d'investissement ;
- un montant de 337K€ au titre des dépenses d'ordre d'investissement ;
- un montant de 549K€ au titre du déficit d'investissement 2017.

Parmi les dépenses réelles d'investissement, il est à noter qu'une enveloppe d'1M€ est consacrée au remboursement du capital de la dette.

Les dépenses d'équipement d'un montant de 4,3M€ sont réparties de la manière suivante :

<b>Répartition des dépenses d'équipement liées au cadre de vie</b>	<b>Montant en kilos euros - 2018</b>
Entretien sur le patrimoine communal	911 K €
Voirie et aménagements urbains	877 K €
Acquisition équipements pour les services	170 K €
Ville et Ecoles Numériques	120 K €
Foncier et Urbanisme	105 K €
Etudes préalables	27 K €
Participations diverses	39 K €
<b>Répartition des grands projets communaux</b>	<b>Montant en kilos euros - 2018</b>
Restructuration des bâtiments scolaires	75 K €
Participations de la Ville aux logements sociaux	68 K €
Réhabilitation du fronton Municipal	22 K €
Réhabilitation du Pôle petite enfance	954 K €
Ederbidea	675 K €
Aménagement du centre historique	43 K €
Pôle culturel	88 K €
Signalétique	145 K €
Autres	13 K €

⇒ **Les recettes d'investissement** s'élèvent à 5,1M€.

Il est à noter que la Ville a enregistré un Fonds de Compensation sur la taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) plus important qu'en 2017 : 638K€ en 2018 contre 413K€ en 2017. Cela s'explique par les modalités de calcul établies à partir des dépenses d'investissement de l'année N-2.

La Commune a mobilisé en 2018 un montant d'emprunt identique à 2017 : 1M€.

⇒ Au final, **la section d'investissement présente un solde d'exécution 2018 négatif de 1,2 M€.**

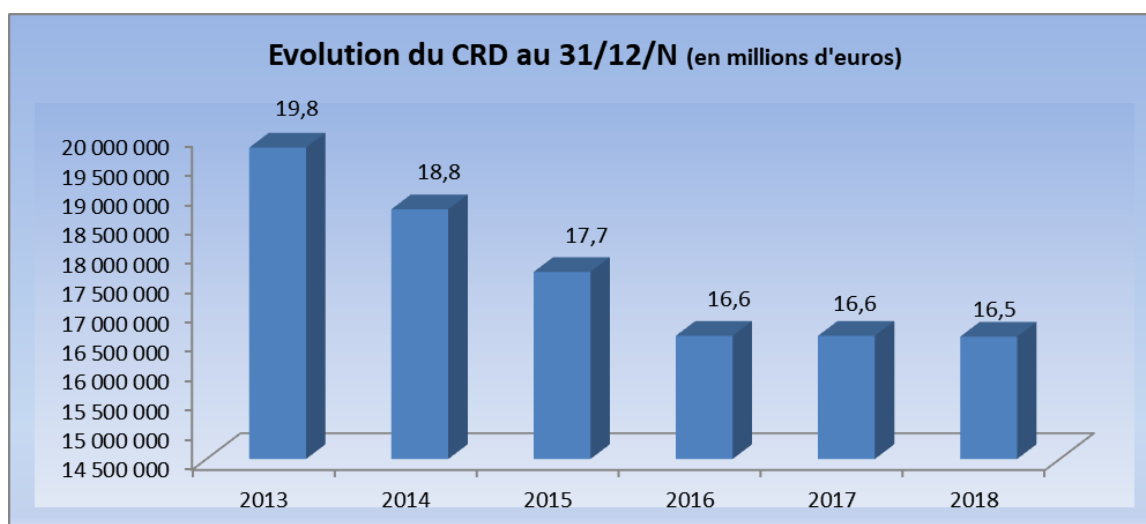
En cumulant le résultat des restes à réaliser 2018 (dépenses engagées non mandatées et recettes notifiées mais pas encore versées), le besoin de financement 2018 s'élève à -1,4M€.

#### **IV – Indicateurs financiers 2018**

##### **⇒ Etat de la dette**

Afin d'assurer le financement de l'ensemble de ses investissements, la Commune a eu recours à l'emprunt. Un emprunt d'un montant de 900K€ a été souscrit auprès de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou Charentes. Une première tranche de 300K€ a été mobilisée en 2018, le solde le sera en 2019 pour financer les reports d'investissement. L'emprunt auprès de la Caisse d'Épargne a été effectué en taux fixe : 1,03% sur une durée de 10 ans.

L'encours de la dette a baissé de 0,1% entre 2017 et 2018. La Commune poursuit sa phase de désendettement avec une évolution de l'encours restant dû de -16,3% depuis fin 2013.



⇒ **Le ratio de désendettement**

La **capacité de désendettement de la Ville** est à fin 2018 de **4,96 années**. Les analystes financiers considèrent qu'une collectivité territoriale est en bonne santé financière lorsqu'elle présente un ratio de désendettement compris entre 0 et 11 années. La situation financière de la Commune est donc très satisfaisante.

## PARTIE 2 – LES BUDGETS ANNEXES

### I – LE BUDGET ANNEXE CAMPING MUNICIPAL

La Commune gère en direct le Camping Municipal Chibau Berria.

Le budget annexe a dégagé un excédent de fonctionnement 2018 de + 127K€. Ce niveau d'excédent s'explique par une baisse des dépenses de fonctionnement et une hausse des recettes réelles (meilleure fréquentation du Camping notamment sur le mois de Septembre).

DEPENSES D'EXPLOITATION (en euros)	2018
Chapitre 011 - Charges à caractère général	211 343,26
Chapitre 012 - Charges de personnel	113 036,71
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	0,00
Chapitre 66 - Charges financières	0,00
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	0,00
<b>S/T Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>324 379,97</b>

Chapitre 042 - Ecritures d'ordre	11 592,97
----------------------------------	-----------

<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>335 972,94</b>
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION (en euros)	2018
Chapitre 013 - Atténuation de charges	4 795,00
Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 468,60
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	367 085,02
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	10 344,31
<b>S/T Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>387 692,93</b>

Chapitre 002 - Excédent reporté N-1	75 619,46
-------------------------------------	-----------

<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>463 312,39</b>
---	-------------------

En investissement, le Camping a acquis différents matériels de loisirs (transats) et renouvelé la cuisine du logement de fonction.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (en euros)	2018
Déficit d'investissement N-1 reporté	19 227,28
Dépenses d'équipement	9 083,69
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>28 310,97</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT (en euros)	2018
Excédent de fonctionnement capitalisés	19 227,28
Subventions	0,00
Ecritures d'ordre	11 592,97
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>30 820,25</b>

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>28 310,97</b>
--	------------------

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>30 820,25</b>
--	------------------

S'agissant de la section d'investissement, celle-ci présente au 31 décembre 2018 un excédent de financement de 2,5K€. En ajoutant les restes à réaliser en dépenses (26,4K€), le solde de la section d'investissement s'élève à -23,9K€.

## II – LE BUDGET ANNEXE JARDIN BOTANIQUE

La Commune assure la gestion du jardin botanique dans le cadre d'un budget annexe. Le financement de ce budget a été notamment assuré par le versement d'une subvention du budget principal de 89 000 euros. Les autres ressources proviennent des droits d'entrée ainsi que des subventions allouées par des partenaires comme le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques.

En 2018, une convention a été conclue entre la Commune et le syndicat Bil Ta Garbi pour la réalisation de missions environnementales permettant au Jardin Botanique d'enregistrer de nouvelles recettes.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en euros)	2018
Chapitre 011 - Charges à caractère général	19 978,53
Chapitre 012 - Charges de personnel	111 375,98
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	0,00
Chapitre 66 - Charges financières	0,00
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	0,00
<b>S/T Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>131 354,51</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en euros)	2018
Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	22 102,46
Chapitre 74 - Dotations et participations	27 245,47
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	89 000,00
<b>S/T Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>138 347,93</b>

Chapitre 002 - Excédent reporté N-1	6 608,85
-------------------------------------	----------

<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>131 354,51</b>
---	-------------------

<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>144 956,78</b>
---	-------------------

En 2018, le budget annexe du jardin botanique dégage un résultat de fonctionnement de +13,6K€.